

Concertation publique du 16 septembre 2025 à Canly

Objet : Évolution de la Nationale 31 – remarques et propositions

Comme évoqué lors de la réunion publique, je souhaite centrer mes remarques sur le cas particulier de la commune d'Arsy, qui me semble être la grande « sacrifiée » du projet actuel. En effet, les quatre options retenues à ce jour maintiennent le tracé en l'état, en aggravant plus ou moins les nuisances selon les variantes.

Situation actuelle

Dans le bas du village, et notamment rue d'en Bas où je réside, la circulation des poids lourds est déjà problématique dans une rue trop étroite. Toute augmentation du trafic rendrait la situation totalement invivable.

Limites des solutions ponctuelles

Les mesures proposées (subventions pour l'isolation phonique, revêtements de chaussée dits « silencieux ») ne répondent pas à la réalité :

- À la campagne, les habitants passent beaucoup de temps dehors (jardins, nature, vie de village).
- Les coûts d'isolation (de l'ordre de dizaines de milliers d'euros par foyer) sont insoutenables à l'échelle du village.
- Les revêtements bitumeux perdent leur efficacité au bout de deux ans, comme confirmé lors de la réunion.

Variante « Nord légère »

Je propose une variante de contournement que j'appelle « **Nord légère** ». Elle permettrait :

- À l'Ouest : un raccordement au rond-point Moyvillers / Grandfresnoy (éventuellement via un échangeur).
- À l'Est : l'utilisation des ponts existants (A1 / LGV).

Cette solution présente plusieurs avantages :

- Compatibilité avec les 4 scénarios actuellement étudiés (express / non express / 90 km/h / 110 km/h).
- Préservation du village et de son attractivité.
- Coûts maîtrisés et faisabilité technique.

Réorganisation de la circulation locale

En parallèle, je propose :

- Une **refonte des sens de circulation** autour de la zone d'activité d'Arsy.
 - Cela réduirait les nuisances pour tous les habitants, y compris ceux du bas de la rue de Picardie, en supprimant le transit des poids lourds.

- Cela augmentera la sécurité des piétons et vélos en permettant la création d'un trottoir protégé sur la rue d'en Bas, largement utilisée par les piétons (promenade tour de ville...)
- Une nouvelle sortie pourrait être aménagée le long de l'entreprise Busca (qui peut être compensée en espace de stockage équivalent sur l'arrière du terrain).
- Un **raccordement Ouest** vers la route de Grandfresnoy, en transformant un chemin préexistant déjà large, limitant ainsi l'impact sur les terres cultivées.
- Toutes ces propositions font qu'il n'y a aucune perte de desserte locale avec les communes voisines et avec même des gains importants en termes de praticité et de sécurité à l'Est (ZA) et à l'Ouest direction Beauvais

Optimisation de l'existant

- Réutiliser la N31 actuelle comme **axe secondaire**, avec seulement quelques aménagements (ex. : ajout d'une dizaine de mètres de bitume au niveau du radar fixe).
- Profiter de sa largeur (3 voies) pour créer, en parallèle de l'axe secondaire, une **piste cyclable sécurisée** et des voies de mobilité douce reliant la voie verte existante aux villages voisins (Moyvillers, Estrées, Canly, Le Fayel...).
- Restituer une portion peu utilisée (car trop dangereuse actuellement) de la D597 à la nature / à l'usage agricole, ce qui permettrait d'économiser un pont inutile.

Prise en compte des contraintes environnementales

- **Captage d'eau potable** : la variante évite toute atteinte directe à la zone sensible.
- **ZNIEFF** : l'impact serait limité à environ 0,83 hectare de bosquets périphériques (hors forêt principale).
 - Une compensation est envisageable, par exemple via la replantation d'un hectare de forêt le long du tracé, qui servirait également d'écran acoustique et anti-pollution.
- Refuser cette variante pour protéger 0,83 ha de ZNIEFF reviendrait paradoxalement à imposer au village 100 fois plus de nuisances et de pollution.

Conclusion

Cette variante « Nord légère » représente, selon moi, un compromis équilibré :

- **Un seul pont à construire.**
- **Un seul rond-point ou échangeur à l'Est.**
- **Réutilisation d'infrastructures existantes.**
- **Simplicité de mise en œuvre.**
- **Réduction nette des nuisances pour la commune d'Arsy.**
- **Maintien des objectifs du projet N31 : fluidité, sécurité et gain de temps.**

Annexes :







